

Mensonge et cynisme : la nouvelle forme de gouvernance de l'Éducation Nationale à tous les niveaux.

Le premier de tous les menteurs et le champion du cynisme est le ministre de l'Éducation Nationale qui, alors que l'épidémie se poursuit, continue d'affirmer que tout va bien dans l'Éducation Nationale, donnant même des chiffres de contaminations des élèves et des enseignants tout à fait fantaisistes dès lors qu'ils sont rassurants, et ce alors même que Geodes, officine gouvernementale donne des chiffres 6 fois plus élevés de contamination pour les jeunes et les enseignants. Le ministre ne peut pas ignorer ce que son voisin de table au gouvernement, le ministre de la santé fait publier. Cette communication est pure manipulation et pure malveillance.

Mensonge que de prétendre que notre employeur nous a équipés en matériel de protection individuelle. La semaine dernière encore certains n'avaient toujours pas reçu leurs nouveaux masques ! Combien de personnels ont-ils reçu leur matériel individuel de désinfection ? Combien d'AESH ont-ils reçu leur matériel spécifique ?

C'est sous la pression de gens honnêtes, chefs d'établissement, intendants, professeurs qui refusent d'être les complices de ce jeu de massacre qu'il a dû concéder la possibilité de l'enseignement hybride pour les lycées, omettant même de citer la situation des collèges dans son point de presse. Nous n'acceptons pas cette situation et demandons que les collèges aussi puissent faire l'objet d'aménagement par une réduction des effectifs en classe afin de protéger les élèves et les enseignants. **Nous savons que le ministère a indiqué aux recteurs/rectrices « hésitants » que des aménagements étaient possibles dans les collèges en tension sur le plan sanitaire.**

Le système d'une classe une salle ne pourra pas tenir sur la durée, les personnels sont au bout d'une fatigue intense, sans espoir d'amélioration. S'ils considèrent que l'enseignement hybride comme dans les lycées n'est peut-être pas adapté à l'âge des collégiens, il est clair qu'il faut réfléchir à des solutions alternatives. Et les solutions ne peuvent pas seulement venir de la base et de l'inventivité des enseignants, il faut mettre tout le monde au travail. Pour autant, si nous pouvons parler de gens honnêtes, il en est d'autres qui prennent exemple sur leur ministre et mentent à leurs personnels, et mentent sans doute à leur rectrice à l'exemple du plus gros lycée de Reims où le chef d'établissement prétend que vous avez refusé l'alternance des semaines, alors que dans les autres lycées rémois, c'est possible, ou que c'est le choix des équipes, selon qu'il s'adresse aux professeurs ou à la rectrice, allant tout aussi cyniquement décider que les dédoublements ne pourront pas concerner les sections technologiques, sans doute parce que ce sont eux qui sont les plus à l'abri des contaminations. Les élèves concernés, eux, ont compris qu'ils étaient des « sous-merdes » comme ils l'expriment si élégamment. Nous avons des témoignages de parents qui, aujourd'hui, devant l'absence de réponse et de mesures sanitaires correctes dans nos établissements, demandent à ce que leurs enfants soient déscolarisés afin d'éviter de contaminer toute la famille et en particulier les personnes fragiles du foyer. La colère est toujours là, et elle peut mener au désespoir, et le désespoir à la révolte.

Ah, et laissez nous rire sur l'effet d'exemple du plus haut sommet de l'État, quand lors de la visite au mémorial du général de Gaulle, le parking du collège s'est transformé en parking des officiels et que ceux-ci, devant des élèves médusés, se sont échangés de fortes poignées de mains, dans le respect sans doute absolu des gestes barrières. Au moins ne se sont-ils pas embrassés.

Nous rappelons que nous demandons l'information urgente à tous les personnels vulnérables de leur possibilité d'être placés en télé-travail ou en ASA.

Nous rappelons que nous demandons le recrutement de personnels enseignants, de surveillance, d'entretien et administratifs afin de réduire le nombre d'élèves dans les groupes classes et de permettre une prise en charge plus aisée des plus jeunes et fragiles dans l'enseignement hybride ou à distance.

Nous rappelons que nous demandons le recrutement des personnels nécessaires aux remplacements des absents y compris les directeurs d'école et des décharges de direction.

Nous rappelons que nous demandons l'équipement des enseignants, de tous les enseignants de matériel informatique et des logiciels correspondant ainsi que d'une indemnité permettant de compenser le coût de l'abonnement internet nécessaire pour le télétravail ou le travail à distance. Les salariés n'ont pas à payer pour travailler. Nous demandons aussi la formation urgente, sur le temps de service, des personnels qui ne maîtrisent pas les outils.

Dans les conditions difficiles que nous traversons aujourd'hui, la FSU exprime sa solidarité et son soutien à tous ceux qui rencontrent des difficultés dans l'exercice de leur métier au sein des établissements scolaires et en particulier à notre collègue du Lycée Jean Jaurès de Reims .

Par ailleurs, sur un autre plan, nous vous rappelons que nous continuerons à citer dans toutes nos déclarations le cas de notre collègue tant que le dossier ne sera pas soldé, ainsi au premier semestre 2019, la direction des ressources humaines s'est engagée auprès d'une collègue reconnue victime d'agissements répréhensibles de la part d'un membre de l'inspection à établir un dossier d'accident de service. Du fait de la nature des agissements, la collègue a envisagé de porter plainte pour harcèlement, mais du fait de sa santé fragile elle a renoncé à s'engager dans ces démarches. Santé fragile qui a pu motiver, c'est louable, l'engagement pris par la direction des ressources humaines. Devant le délai pris pour la réalisation de cet engagement, à de nombreuses reprises, oralement et par écrit, la DRH a été interrogée et a confirmé. À cette date, 17 novembre 2020 la collègue est sans nouvelle du traitement de son dossier et de la reconnaissance d'imputabilité. À l'heure où on nous vante la gestion des ressources humaines de proximité, cet engagement pris envers UNE collègue victime sera-t-il tenu ?